COMMUNE DE PUPLINGE

puplinfos 04 2020

AVRIL						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
30	31	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**
6	**7**	**8**	**9**	**10**	**11**	**12**
13	**14**	**15**	**16**	**17**	**18**	**19**
20	**21**	**22**	**23**	**24**	**25**	**26**
27	**28**	**29**	**30**	1	2	3

Agenda

MAIRIE
Contact par téléphone ou par e-mail à privilégier. Accès au guichet sous conditions, voir www.puplinge.ch (COVID-19)

BIBLIOBUS
Interruption du service de bibliobus jusqu'à nouvel avis.

ÉLECTIONS SECOND TOUR EXÉCUTIF COMMUNAL
Dimanche 5 avril
Vote par correspondance uniquement (bureau de vote fermé).

ORDURES MÉNAGÈRES
MARDI + VENDREDI (sauf 10.04 à mettre le **09.04**), sous réserve de réorganisation de notre prestataire (mesures COVID-19).
Info sur **www.puplinge.ch**

ENCOMBRANTS
Aucun dépôt jusqu'à nouvel avis, la levée des encombrants est suspendue.
Info sur **www.puplinge.ch**

Informations IMPORTANTES
- **COVID-19** (pages 1+3+4)
- **Plan SOLIDARITÉ** (page 4)

INFORMATIONS coronavirus / COVID-19

Ces dernières semaines, la vie de chacune et de chacun a été radicalement modifiée par les restrictions mises en application afin de lutter contre l'épidémie COVID-19. Les informations que nous pourrions vous donner ici seraient probablement obsolètes, le temps de la distribution de ce *puplinfos*. La situation évoluant sans cesse, nous vous recommandons de consulter le site www.puplinge.ch qui vous donne de précieuses informations sur l'organisation communale. Une page spécialement dédiée et régulièrement mise à jour se trouve sous *Actualités* «*COVID-19 : organisation communale*». Afin de limiter le nombre de personnes gravement malades et une surcharge de notre système de santé, l'ensemble de **la population doit impérativement RESTER À LA MAISON,** respecter scrupuleusement les mesures prises par les autorités et appliquer les règles d'hygiène et de conduite (voir p.4).

Second tour de l'élection de l'Exécutif communal - 05.04.2020

Le Conseil d'Etat a pris la décision de maintenir le second tour des élections municipales, agendé au 5 avril prochain. Toutefois, la procédure sera adaptée. Les électrices et électeurs ne pourront voter que par correspondance. Ils pourront par ailleurs déposer leur enveloppe de vote scellée au service des votations et élections les vendredi 3 et samedi 4 avril de 9h à 16h et le dimanche 5 avril de 9h à 12h. Veuillez noter qu'il n'est pas possible de déposer l'enveloppe de vote dans la boîte aux lettres de la Mairie (= vote NON comptabilisé).

GIAP - inscriptions au parascolaire reportées

Les écoles étant fermées, les inscriptions au parascolaire sont suspendues jusqu'à nouvel avis. Les parents sont invités à aller sur le site www.giap.ch qui les informera sur la procédure d'inscription, selon l'évolution de la situation.

Gestion des déchets limitée du fait de la situation actuelle

Le confinement à la maison donnerait envie de faire du tri et des nettoyages de printemps. Toutefois, nous vous demandons de conserver chez vous les objets dont vous n'avez plus besoin car le service de levée des encombrants est suspendu. Pour les cartons et autres matières recyclées, merci de ne pas encombrer nos points de collecte. Si des bennes sont pleines, vous devez conserver chez vous les matières correspondantes. Nous comptons sur votre civisme en cette période particulièrement difficile pour tous, surtout pour les personnes qui doivent travailler dans des conditions complexes. Merci !

Nouveau : newsletter de Puplinge

Si le site de la commune est le meilleur moyen d'être tenu au courant des dernières informations communales, la newsletter va vous permettre de recevoir les dernières nouvelles par e-mail. Cet outil très utile est en train d'être mis en place, mais il est déjà possible de s'inscrire sur la page d'accueil : Accès directs / Newsletter. La désinscription est possible en tout temps.

Mairie de Puplinge : Lundi à vendredi, **7h30-12h et 14h-17h** *(horaires vacances scolaires, lundi à vendredi de 7h30-12h)*.
Edition puplinfos - Mairie de Puplinge - rue de Graman 70 - 1241 Puplinge - 022 860 84 40 - info@puplinge.ch.
Ce numéro et les précédents peuvent être consultés sur www.puplinge.ch, rubriques : Accès direct / Journal communal.

Parascolaire - animation *Kapla*

C'était en février dernier au parascolaire de Puplinge. Un animateur-pédagogue spécialisé est venu de Lyon avec des miliers de planchettes en bois *Kapla* de différentes couleurs. 50 enfants de 4 à 12 ans ont pu participer à cette incroyable atelier «construction», entourés de 4 animateurs du parascolaire. Entre 16h et 18h, deux groupes se sont succédés, d'abord les enfants de 4 à 8 ans qui ont ensuite laissé leur place aux 9-12 ans. Le but était de repousser les limites de la construction et de l'architecture par le jeu coopératif et ludique.
Cette activité met en valeur la concentration, la créativité, la motricité et surtout le travail collectif des enfants. Les constructions *Kapla* restent éphémères et à la fin de cette animation, après que les parents aient admiré les oeuvres, tout le monde a participé à la démolition des édifices et au rangement !

Jobs d'été pour les jeunes

L'organisation de l'administration de Puplinge doit également s'adapter aux mesures mises en place. Dans ce contexte particulier, nous informons les jeunes qui ont posé leur candidature que les réponses concernant les jobs d'été leur seront adressées plus tard que prévu. Merci de votre patience et de votre compréhension !

La parole au... nouveau Comité du Potaluge

Des graines, du soleil et de la pluie, rien de plus, bienvenue au potaluge !

La commune de Puplinge a participé à la création du potaluge et depuis le succès est au rendez-vous.

Depuis le printemps 2014, des jardiniers passionnés prennent le temps de soigner leurs potagers.

Chaque saison apporte ses travaux à entreprendre, planter, ratisser, désherber, les tâches ne manquent pas, mais quel plaisir lors de la récolte.

Il est exclusivement réservé aux habitants de Puplinge qui peuvent louer des parcelles de 5m2 à 20m2. La culture est naturelle, selon le précepte de la permaculture et sans pesticide ni désherbant chimique. La permaculture, à l'origine est un concept agricole inspiré par le modèle d'agriculture naturelle japonaise qui peut se résumer à prendre soin de la nature, de l'humain et de créer l'abondance.

Cet espace en plein air est un lieu convivial où il fait bon se retrouver pour partager de jolis moments d'échange. Chacun apporte son savoir et ses expériences.

L'association le Potaluge a été créée en 2015 et chaque participant est automatiquement membre de l'association qui est représentée par un comité élu de 3 personnes :

Elodie Chinchon, Présidente
Catherine Fillet, Secrétaire
Alexander Meckel, Trésorier

Quelques parcelles sont encore disponibles : 1 parcelle de 15 m² et 4 parcelles de 10 m² environ. Si d'autres demandes ne peuvent pas tout de suite être satisfaites, une liste d'attente est également à disposition pour les personnes qui souhaiteraient se lancer dans le jardinage. Il suffit de prendre contact par e-mail, à l'adresse suivante : potaluge@gmail.com

Le Comité du Potaluge

(sur la photo de gauche à droite : Catherine Fillet, Elodie Chinchon, Alexander Meckel)

CONSEIL MUNICIPAL
La prochaine séance est agendée au **mercredi 29.04.2020** à 20h30 (si mesures COVID-19 levées).

COMMERCES, MARCHÉS, RESTAURANTS, SERVICES à Puplinge

Vous trouverez ci-dessous la liste des différents commerces et établissements qui continuent à vous proposer leurs services, parfois différemment (sous réserve d'éventuelles modifications). Merci de les soutenir en respectant les règles de sécurité suivantes :

1. **ne pas dépasser le nombre maximum de personnes qui peuvent être présentes en même temps selon indications à l'entrée.**
2. **maintenir une distance de sécurité de 2 mètres avec la ou les personnes présentes, y compris dans la file d'attente située à l'extérieur.**

COMMERCES

- **BOUCHERIE DE PUPLINGE** - rue de Graman 62 - 1241 Puplinge - 022.349.72.62
  Mardi au vendredi : 8h-12h30 / 14h30-18h. Samedi : 8h-12h30 / 14h30-16h.
- **BOULANGERIE-PÂTISSERIE P. TAILLÉ** - rue de Graman 87 - 1241 Puplinge - 022.349.02.77
  Lundi au dimanche : 7h-17h30 pour la vente à l'emporter. La partie tea-room est fermée.
- **ÉPICERIE LE PETIT CADDIE** - rue de Graman 89 - 1241 Puplinge - 022.349.06.35
  Lundi au vendredi : 7h30-12h30 / 14h30-19h. Samedi : 7h30-12h30.
- **PHARMACIE DE PUPLINGE** - rue de Graman 89 - 1241 Puplinge - 022.349.05.48 - (fax 022.349.06.36)
  Lundi au vendredi : 8h30-12h / 14h30-18h30. Samedi : 8h30-12h.

MARCHÉS

- **MARCHÉ de la famille BREASSON** - route de Puplinge 18 - 1241 Puplinge - 076.339.44.61
  Vente directe chez la famille Breasson (adresse ci-dessus) : mardi 7h-14h, jeudi 7h-18h et samedi 7h-14h. Pas de présence le jeudi sur la place communale. Livraison à domicile uniquement pour les personnes âgées ou à mobilité réduite, commande par téléphone.
- **MARCHÉ de la famille GONIN** - route de Cornière 32 - 1241 Puplinge - 079.332.08.05
  Vente directe à la ferme maintenue jusqu'à nouvel avis : lundi, mercredi et vendredi 14h-18h et samedi 10h-13h. Livraison à domicile pour les personnes à risque, commande par téléphone.

RESTAURANTS

- **AU CHEVAL BLANC** - rue de Graman 12 - 1241 Puplinge - 022.349.48.14
  Plats à l'emporter uniquement : les lundis, jeudis, vendredis, samedis et dimanches. Commande à passer la veille, uniquement par téléphone (pas de commande par e-mail).
- **CAFÉ-RESTAURANT DE LA POSTE** - rue de Graman 15 - 1241 Puplinge - 022.349.25.80
  Plats du jour et pizzas à l'emporter uniquement : 7 jours/7. Commande uniquement par téléphone.

SERVICES

- **BANQUE RAIFFEISEN** - rue de Graman 62 - 1241 Puplinge
  Bancomat intérieur ouvert de 6h à 22h : retrait en CHF et en Euros + versement en CHF (billets et monnaie)
- **MAIRIE** - rue de Graman 70 - 1241 Puplinge - 022.860.84.40 - info@puplinge.ch - www.puplinge.ch
  Lundi au vendredi : 7h30-12h / 14h-17h par téléphone. Accès à la réception limité (voir site Internet).
- **POSTE** - rue de Frémis 22 - 1241 Puplinge - 0848.888.888
  Lundi au vendredi : 8h-11h / 14h30-18h. Samedi : 9h-11h.

Club des Aînés de Puplinge

Suspensions temporaires des activités

Dès que la situation sanitaire le permettra, le comité du Club des Aînés poursuivra ses activités. Dans l'intervalle, toutes les activités habituelles sont suspendues. Les informations seront communiquées sur le site de la commune www.puplinge.ch, sous Accès direct / Club des Aînés / Activités Club des Aînés.

Le Conseil fédéral et la Suisse ont besoin de vous.

RESTEZ À LA MAISON. SAUVEZ DES VIES.

Exceptions :

- Vous devez acheter des aliments
- Vous devez vous rendre chez le médecin ou à la pharmacie
- Vous devez aider d'autres personnes
- Vous devez vous rendre au travail car le télétravail est impossible

Plan SOLIDARITÉ / aide aux personnes âgées, isolées, vulnérables

La protection de la population est la priorité absolue de vos autorités fédérales, cantonales et communales. La Suisse se trouve actuellement dans une «situation extraordinaire».

Le Canton a donné pour mission aux communes de développer un plan de SOLIDARITÉ, destiné à porter une aide efficace et sûre aux personnes âgées et vulnérables. Un courrier a été adressé le 17 mars dernier aux personnes de plus de 65 ans, officiellement domiciliées à Puplinge. Les personnes de moins de 65 ans qui seraient isolées et vulnérables, pour des questions de santé, peuvent également bénéficier du plan de SOLIDARITÉ si elles sont dans la situation suivante : pas de proches aidants (familles, ami·e·s, voisin·e·s) et ne bénéficiant pas d'un suivi par l'IMAD ou autre structure d'aide à domicile. Différents types d'aide peuvent être apportés, notamment : **• livraison de courses • évacuation de poubelles personnelles • sortir le chien • apporter des repas à domicile • maintien du lien par des appels téléphoniques réguliers** (1x semaine minimum) pour prendre des nouvelles et mettre à jour les besoins.

Pour accéder à l'une ou l'autre de ces prestations, il suffit aux personnes pouvant bénéficier de ces aides d'**appeler la Mairie au 022.860.84.40 ou le numéro d'urgence au 076.223.06.38** (du lundi au vendredi : 7h30-12h / 14h-17h). Ce service est GRATUIT. Les personnes déléguées par la Mairie qui effectueront une ou plusieurs prestations le feront sans entrer chez vous et sans contact physique pour respecter les distances recommandées par l'OFSP, pour la sécurité de chacun·e.

Nouveau coronavirus

Actualisé au 11.3.2020

VOICI COMMENT NOUS PROTÉGER :

Se laver soigneusement les mains.

Éviter les poignées de main.

Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux du coude.

Garder ses distances.

En cas de fièvre et de toux, rester à la maison.

Toujours téléphoner avant d'aller chez le médecin ou aux urgences.

Art 316.922.1

www.ofsp-coronavirus.ch